

JE SOUHAITE CONSULTER UNE OFFRE DE MISSION

www.service-civique.gouv.fr



JE SOUHAITE ÊTRE INFORMÉ ET ACCOMPAGNÉ SUR LE SERVICE CIVIQUE

Structures d'appui au service civique en région PACA

La Ligue de l'enseignement

jean-francois.blanc@laligue-alpesdusud.org

L'association Chouf-Chouf

contact@choufchouf.org

La Mission Jeunes

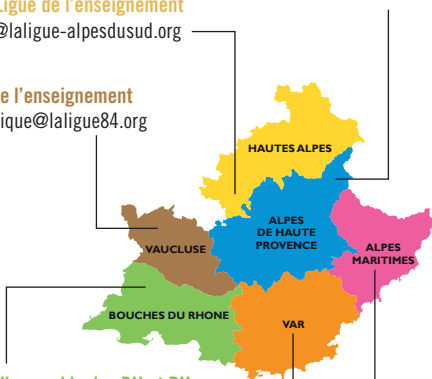
info@mj-05.org

ADELHA / Ligue de l'enseignement

adelha05@laligue-alpesdusud.org

La Ligue de l'enseignement

service.civique@laligue84.org



CRIJPA et l'ensemble des BIJ et PIJ

du réseau Bouches-du-Rhône

crijpa@crijpa.fr

gprofeta@crijpa.fr

CRIJPA et l'ensemble des BIJ

et PIJ du réseau Côte-d'Azur

crij@ijca.fr

aude.hennion@ijca.fr

VOUS SOUHAITEZ CONTACTER UN CORRESPONDANT DÉPARTEMENTAL EN CAS DE DIFFICULTÉS SUR VOTRE MISSION

→ DRDJSCS PACA

GUEMMOUD Yacine

04.88.04.00.45

yacine.guemmoud@drjscs.gouv.fr

SUAREZ Nicole

04.88.04.09.60

nicole.suarez@drjscs.gouv.fr

→ DDCS 84 Vaucluse

AYACHE Philippe

04.88.17.86.68

philippe.ayache@vaucluse.gouv.fr

PAILLARD Alain

04.88.17.86.14

alain.paillard@vaucluse.gouv.fr

→ DDCS 83 Var

CHOVELON Gérard

04.83.24.62.21

gerard.chovelon@var.gouv.fr

LEBEY Dominique

04.83.24.62.24

dominique.lebey@var.gouv.fr

FRANCIOSA Valérie

04.83.24.62.33

valerie.franciosa@var.gouv.fr

→ DRDJSCS 13 Bouches-du-Rhône

QUITTET Gwendoline

04.86.94.70.20

gwendoline.quittet@bouches-du-rhone.gouv.fr

HIZAOUI Christiane

04.91.00.57.56

cristiane.hizaoui@bouches-du-rhone.gouv.fr

→ DDCS 06 Alpes Maritimes

BEDDOUK Jean-Gabriel

04.93.72.27.53

jean-gabriel.beddouk@alpes-maritimes.gouv.fr

GILLET Bruno

04.93.72.27.70

ddcs-servicecivique@alpes-maritimes.gouv.fr

→ DDCSPP 05 Hautes Alpes

VILAPLANA Sébastien

04.92.22.22.83

sebastien.vilaplana@hautes-alpes.gouv.fr

MALLIET Estelle

04.92.22.22.84

estelle@malliet@hautes-alpes.gouv.fr

→ DDCS 04 Alpes de Hautes Provence

CORRIOL Sandrine

06.35.47.11.99

sandrine.corriol@alpes-de-haute-provence.gouv.fr

LATIL Frédérique

04.92.30.37.61

frederique.latil@alpes-de-haute-provence.gouv.fr



SERVICE CIVIQUE

Une mission pour chacun au service de tous

VOUS AVEZ ENTRE 16 ET 25 ANS



→ Vous voulez réaliser
une mission d'intérêt général
de 6 à 12 mois

→ Vous voulez vous engager
pour aider les autres et
acquérir une expérience

© Service Civique

Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse,
des Sports et de la Cohésion Sociale Provence-Alpes-Côte-D'azur



PRÉFET DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES
CÔTE D'AZUR

L'ENGAGEMENT EN SERVICE CIVIQUE

Un **engagement citoyen** reconnu et valorisé, pour tous les jeunes de **16 à 25 ans** ou jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap.

Sur une période de **6 à 12 mois**, pour une mission d'au moins 24 heures par semaine.

Pour l'accomplissement d'une **mission d'intérêt général** dans un des neuf domaines d'intervention reconnus prioritaires : solidarité, santé, éducation pour tous, culture et loisirs, sport, environnement, mémoire et citoyenneté, développement international et action humanitaire ou intervention d'urgence.

La mission peut être effectuée auprès : d'associations, de collectivités territoriales (mairies, départements ou régions) ou d'établissements publics (musées, collèges, lycées...).

En France ou à l'international.

LES AVANTAGES DU SERVICE CIVIQUE

- Deux jours de congés par mois.
- Une reconnaissance de la mission dans votre parcours : VAE, cursus universitaire...
- Une couverture sociale complète : maladie, maternité, accident et retraite.
- Une indemnité mensuelle de 467,34 euros complétée par une prise en charge de 106,31 euros.
- Sans conditions de diplôme.
- L'opportunité de mûrir, développer vos compétences, gagner en confiance et réfléchir à votre avenir citoyen et professionnel.

Respect, écoute, partage

“ Je crois aux vertus du respect, de l'écoute et de l'échange. Par la diversité des situations et des personnes rencontrées, j'apprends à la fois à partager mon savoir avec tous et à connaître de chacun. Je porte ces valeurs au quotidien avec énergie et conviction. ”

Epanouissement, enrichissement

“ Mon investissement dans des actions participe à mon épanouissement personnel et à mon enrichissement, ainsi qu'à celui des personnes touchées, tant sur le plan personnel que professionnel ou citoyen. ”

VOUS VOUS POSEZ DES QUESTIONS...

Puis-je faire un service civique quand je suis étudiant, salarié, chômeur ou en RSA ?

Oui, avec la seule obligation de faire un minimum de 24 h par semaine dans votre mission de service civique.

Puis je bénéficier de l'aide de 100 euros supplémentaires de l'Etat ?
Oui, si vous ou vos parents êtes assujettis aux minima sociaux.

Est-ce que je continue à toucher mes indemnités de chômage ou RSA pendant le service civique ?

Non, vos droits sont suspendus et reprennent à la fin de votre mission de service civique.

Puis-je prendre contact avec une association ou une collectivité pour réaliser mon service civique ?

Si vous êtes motivé, vous pouvez vous inscrire sur le site de l'agence du service civique pour consulter les offres de missions correspondant à vos envies. Ou alors vous pouvez présenter votre projet à l'association de votre choix qui doit l'accepter et demander un agrément pour vous accueillir.

Puis je renouveler une mission de service civique dans une autre structure d'accueil ?

Non, vous pouvez effectuer une seule mission de 6 à 12 mois.



FOIRE AUX QUESTIONS:

<http://www.service-civique.gouv.fr/foire-aux-questions>

 **SERVICE CIVIQUE**
Une mission pour chacun au service de tous